

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- membres présents : 17
- suffrages exprimés : 17
- pour : 17

DÉLIBÉRATION n° B2019/156

L'an deux mille dix-neuf et le 14 octobre à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Henri FORGUES, Alain PIASER, Catherine CORREGE, Michel SICARD, Elisabeth DUCUING, Monique MARTIN, Roger LACOME, Suzanne SIMOIS, Bruno FOURCADE, Joël DEVAUD, Jean-Pierre CABOS, Fabienne ROYO, Joëlle ABADIE, Laurent LAGES, Jean-Claude CLARENS, Alain DUCASSE

Absents excusés : Nathalie SALCUNI, François DABEZIES et Jean-Paul COMPAGNET

Objet : Programme de service d'accompagnement pour la rénovation énergétique

La communauté de communes du Plateau de Lannemezan est adhérente à l'association Ambition Pyrénées qui met en œuvre le Projet de Territoire « Hautes-Pyrénées 2020-2030 ».

Dans les différents chantiers animés par cette association avaient été identifiés début 2017 comme objectif stratégique la rénovation énergétique de l'habitat privé au-delà du cadre et des publics cibles spécifiques des programmes « Habiter mieux - ANAH ». Il avait été décidé de conduire une réflexion collective et des actions destinées à faciliter ces projets de rénovation.

Ceci a amené le partenariat à déposer une candidature collective en février 2018 en réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'ADEME dédié à accompagner le déploiement de Plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat. Le Département des Hautes-Pyrénées en assurait le pilotage notamment par la réalisation d'une étude de préfiguration afin de définir les modalités de mise en œuvre du projet sur 3 ans.

Suite au retrait de l'AMI mi-2018, le projet a été mis en sursis dans l'attente de la proposition d'un nouveau cadre d'intervention au niveau national et/ou régional.

De nouveau réunis dans le cadre du Projet de Territoire début septembre 2019, les 9 EPCI qui couvrent ensemble les Hautes-Pyrénées ont décidé de relancer le projet en réalisant, en co-maîtrise d'ouvrage avec la DDT65, l'étude de préfiguration.

L'objectif principal est de définir les modalités opérationnelles de création du service dans le cadre offert notamment dernièrement par le nouveau programme « SARE » (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) toujours dans une logique de mutualisation entre les différents intervenants.

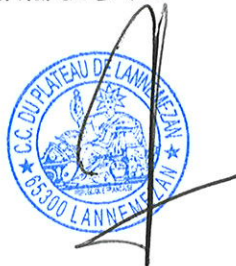
En fonction des résultats de l'étude de préfiguration et des précisions en attente sur les modalités de mise en œuvre du programme « SARE », il conviendra toutefois de solliciter l'avis du conseil communautaire quant à la formalisation de son engagement dans la démarche.

Le bureau, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De proposer sa candidature pour prendre part à l'étude de préfiguration d'un programme de service d'accompagnement pour la rénovation énergétique,
- D'autoriser Monsieur le Président à adresser une lettre d'intention à Monsieur le Préfet de Région, sous couvert de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées,

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 28 OCT. 2019

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20191014-2019-156B-DE
Date de télétransmission : 28/10/2019
Date de réception préfecture : 28/10/2019